

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	61 (1971)
<b>Rubrik:</b>	Mise au concours 1971 de la Fondation Julius Bär

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Mise au concours 1971 de la Fondation Julius Bär

Tout comme les autres années, la fondation Julius Bär alloue cette année de concert avec la Société Suisse des Sciences Humaines la somme de 40 000 francs devant servir à financer l'étude d'un sujet ressortissant au domaine des sciences humaines. Son choix a porté sur le thème suivant:

*«La vie spirituelle de l'individu et sa mise en cause dans le monde actuel»*

Actuellement, l'homme se trouve déjà menacé – en tant qu'individu et en tant qu'espèce – dans son existence biologique. La science et la société s'emploient à conjurer ce danger qui est reconnu par tous. Mais la vie spirituelle de l'individu est elle aussi en butte actuellement à des dangers graves et d'un genre parfois nouveau.

La présente mise au concours a pour but de faire ressortir ces dangers tout en indiquant éventuellement les moyens d'y remédier. Les travaux doivent être adressés jusqu'au 30 juin 1972 au secrétariat de la Société Suisse des Sciences Humaines, Laupenstrasse 10, 3000 Berne. Cet organe peut également fournir de plus amples renseignements sur le sujet et les conditions du concours.

JEAN FOLLONIER, *Les greniers vides*. –  
V. Attinger, Neuchâtel, 1970.

Souvent, le chercheur qui veut analyser la vie d'un village ou d'une région se méfie des romans ou des contes qui s'occupent de la vie populaire. On croit que la littérature a tendance à embellir les faits présentés. Tel n'est pas le cas du livre de Follonier. Bien sûr, l'auteur individualise les faits qu'il nous raconte; nous avons l'impression d'assister à une scène unique; mais quand Follonier parle des visites amoureuses dans les mayens ou de la punition publique d'une fille-mère, nous sentons que toutes les personnes obéissent à une loi traditionnelle dont l'auteur lui-même est tout

imprégné pour avoir vécu ces scènes dans sa jeunesse. De la même manière personnelle, Follonier nous introduit dans l'usage bien répandu des travaux en commun en nous racontant ses propres souvenirs: son père le conduisait à la réunion des «ayants droit» d'un alpage ou à l'assemblée du consortage qui décidait des travaux à faire à l'irrigation des terrains. Partout nous sentons que cette volonté générale, les traditions et le «qu'en dira-t-on» dirigent ces hommes, de sorte qu'on peut vraiment dire que le livre de Follonier, à côté de son but littéraire, remplit le rôle d'un document de folklore de la vallée d'Hérémence, la patrie de l'auteur.

W.E.

Adresses des  
collaborateurs

W. EGLOFF, Gellertstrasse 4, 9000 Saint-Gall  
Dir. DOMENICO ROBBIANI, via Miravalle 10, 6900 Massagno  
J. TAGINI, avenue Dumas 23, 1206 Genève